



Frédéric Gérard  
frederic.gerard@aveniragricole.net

# Région

## NORMANDES

# La Saint-Grégoire dans la cour des grands



Les quatre juges ont eu à partager 18 lots d'élevages (80 animaux). Un nombre retrouvé après 7-8 ans de baisse.

Le concours-foire de la Saint-Grégoire est réputé pour être l'antichambre du Space, chez les éleveurs de Normandes. Cet interdépartemental situé à Ernée (53), carrefour des territoires laitiers de la Mayenne, de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine, offre aux participants l'occasion de se mesurer, dix jours avant le rendez-vous de Rennes. Le tout, dans la bonne humeur, souligne Daniel Reumeau, président de l'organisation. "Ici, c'est avant tout la fête de l'élevage. Les éleveurs font preuve d'un réel fair-play ; le midi, tout le monde mange ensemble."

Cela n'enlève rien à la qualité de l'événement. Preuve en est, Superbe, une vache en 7<sup>e</sup> lactation qui est montée sur la plus haute marche du podium pour la deuxième année consécutive, a remporté le Space 2009. Le choix des juges joue également. "Tous ont déjà exercé au Salon de l'Agriculture. C'est important pour un jugement rapide et bien expliqué", souligne Daniel Reumeau, ancien membre du bureau de l'Upa. Parmi les quatre officiant, Roland Pommier a même été juge international. Depuis une vingtaine d'années, le Sarthois Gérard Renvoizé et Guy Lahaye jugent à Ernée.

Le fils de ce dernier, Laurent, représente la relève.

## Intérêt croissant des éleveurs non Mayennais

"Ce n'est pas le nombre qui nous intéresse, c'est la qualité". N'empêche, 18 lots d'élevage (cinq animaux) ont été départagés, ce qui reste assez exceptionnel. Un 19<sup>e</sup> élevage s'est désisté au dernier moment pour cause d'ensilage. Et l'an prochain, les éleveurs d'Ille-et-Vilaine pourraient venir plus nombreux. Le manque de place pourrait alors se faire sentir. Mais le président Reumeau a déjà une petite idée derrière la tête.

En attendant les nouveaux venus, les éleveurs devraient se retrouver dans un mois et demi, à l'occasion d'une soirée où seront remis les Trophées de Louis Derbré pour chaque prix d'élevage. Le sculpteur n'avait pas eu le temps de signer et numéroter ses statuettes commandées par Daniel Reumeau pour "marquer le coup" : il s'agissait du 60<sup>e</sup> concours foire interdépartemental d'Ernée, le 15<sup>e</sup> sous le nom de Saint-Grégoire.

Frédéric Gérard



Superbe, en 7<sup>e</sup> lactation, du Gaec Delaunay-Garnier (35) récidive.

**Championne:** Superbe, Gaec Delaunay-Garnier, Parigné (35). **Prix d'honneur espoir:** Dune, Gaec de la Haie, Saint-Denis-de-Gastines (53). **Prix d'honneur jeune:** Belote, EARL Johan, Larchamp (53). **Prix d'honneur adulte:** Superbe, Gaec Delaunay-Garnier. **Meilleure mamelle jeune:** Citrouille, Gaec Delaunay-Garnier. **Meilleure mamelle adulte:** Agaçante, Gaec de la Bourgeonnière, Saint-Denis-de-Gastines (53). **Meilleure laitière:** Superbe, Gaec Delaunay-Garnier. **Meilleure fromagère:** Sagesse, EARL des Pommiers, Châtillon-sur-Colmont (53). **Meilleure bouchère:** Alaska, Gaec du Rezeul, Juvigné (53). **Prix d'ensemble:** Gaec Delaunay-Garnier.

**1<sup>er</sup> section, 18-24 mois :** Délice, EARL Montembourg, Saint-Pierre-des-Landes (35). **2<sup>e</sup> section, 24-30 mois :** Dune, Gaec de la Haie, Saint-Denis-de-Gastines (53). **3<sup>e</sup> section, 30-36 mois :** Docile, Gaec de la Bourgeonnière, Saint-Denis-de-Gastines (53). **4<sup>e</sup> section A, 1<sup>re</sup> lactation moins de 100 jours :** Citrouille, Gaec Delaunay-Garnier, Parigné (35). **B :** Colombe, EARL Legay, Chevaigné-du-Maine (53). **5<sup>e</sup> section A, 1<sup>re</sup> lactation plus de 100 jours :** Création, EARL Legendre, Brecé (53). **5<sup>e</sup> section B, 1<sup>re</sup> lactation plus de 200 jours :** Comette, Gaec de la Morlais, Saint-Germain-en-Coglès (35). **6<sup>e</sup> section, Vaches tarées et gestantes (1<sup>re</sup> lactation terminée) :** Caramba, EARL Johan, Larchamp (53). **7<sup>e</sup> section A, 2<sup>e</sup> lactation :** Balérine, EARL Legay. **7<sup>e</sup> section B :** Belote, EARL Johan. **8<sup>e</sup> section (non jugée).** **9<sup>e</sup> section A, 3<sup>e</sup> lactation :** Ayota, Gaec de la Bourgeonnière.

**9<sup>e</sup> section B :** Valentine, Gaec de la Haie. **10<sup>e</sup> section, Vaches tarées et gestantes (3<sup>e</sup> lactation terminée) :** Voltige, Gaec Moncorbeau, Couesmes-Vaucé (53). **11<sup>e</sup> section, 4<sup>e</sup> lactation :** Vigoureuse, EARL Mahouin-Grazel, La Chapelle-Janson (35). **12<sup>e</sup> section, vaches tarées et gestantes (4<sup>e</sup> lactation terminée) :** Upsilon, EARL Mahouin-Grazel. **13<sup>e</sup> section A, 5<sup>e</sup> lactation et plus :** Virale, Olivier Tarlevé, Juvigné (53). **B :** Superbe, Gaec Delaunay-Garnier. **14<sup>e</sup> section, vaches tarées et gestantes (5<sup>e</sup> lactation terminée et plus) :** Réunion, EARL Legendre.